

RUBRIQUE ADHERER

CD 03663 – B

Conditions d'adhésion à l'Association

Comme son nom l'indique, l'**UNPACT** a vocation à regrouper les **Photographes des Administrations et des Collectivités Territoriale** au sein d'une **Union Nationale**, dont le statut relève des Associations 1901.

Rappelant que l'un de ses objectifs prioritaires reste la reconnaissance du métier de photographe dans la Fonction Publique française, il lui appartient, dans le cadre du recrutement de nouveaux adhérents, de veiller au respect du niveau de qualification des postulants, notamment par la détention de diplômes et de formations professionnels compatibles avec les Fiches Métier du C.N.F.P.T. : BAC PRO ou équivalent.

Seuls les photographes institutionnels titulaires ou contractuels en CDI peuvent prétendre figurer comme membres de l'Association.

Les photographes pigistes ou vacataires restant propriétaires de l'œuvre photographique réalisée pour les besoins de l'Administration à l'issue de la durée du contrat spécifique signé avec l'Administration, ne peuvent prétendre adhérer.

Lors de la demande d'adhésion, le postulant doit être en mesure de communiquer au Secrétariat les documents suivants :

- Demande manuscrite adressée au Président et comportant le rappel de sa fonction, de son statut, son grade et sa formation photographique ;
- La copie des diplômes professionnels ;
- La copie du contrat de travail : titulaire fonctionnaire ou contractuel en CDI ;
- L'envoi au minimum de trois parutions de l'Administration et / ou de la Collectivité Territoriale employeur où figurent ses clichés, ceux-ci devant être identifiés par la présence de son nom, soit dans l'OURS, soit en regard de la photo ;
- Une attestation de l'employeur comportant la nature du contrat de travail – titulaire ou contractuel en CDI -, le rappel de la fonction assumée – photographe -, et l'affectation administrative, généralement Direction de la Communication.

En tout état de cause, préalablement à tout envoi, le récipiendaire devra faire parvenir au Secrétariat de l'Association, par courriel à secretariat@unpact.org et r.jeanne93@orange.fr une demande de renseignements comportant son statut, son affectation et un numéro de téléphone permettant de le joindre.